

SAISON 2025 – 2026

Procédure d'inscription

Une seule séance d'essai gratuite dans votre créneau choisi

- Compléter le formulaire d'inscription
- Remettre le formulaire signé avec les pièces justificatives au secrétariat pour finaliser l'inscription
- Certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité ou de la discipline en compétition qui couvre la période 2023 / 2024
- 1 Photo d'identité récente

Pour les licenciés (2025 – 2026) simplification :

Une attestation remplace le certificat médical. Cette attestation doit être signée des personnes exerçant l'autorité parentale précisant que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative. Cette attestation sera validée par signature sur la fiche d'inscription. Sauf dans le cas où les réponses ne sont pas toutes négatives, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité ou de la discipline concernée datant de moins de six mois devra être produit.

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. Le certificat médical de moins de 6 mois sera exigé tous les trois ans en cas de renouvellement de licence consécutif au club.
Votre signature apposée sur la fiche d'inscription attestera ce questionnaire

Chèque d'inscription = Licence + Cotisation annuelle

Attention : Seuls les dossiers d'inscription complets seront acceptés.

Tout dossier incomplet (absence de justificatif : formulaire d'inscription, certificat médical ou QSport, photo, chèque, espèces) ou par courriel sera refusé.

Adresse postale :

Les cheminots roller d'Alsace Agnès Haffreingue 18 rue du Noyer 67800 Bischheim

Tarifs saison 2025-2026

Cotisation à l'année : (1 cours par semaine)

Cheminots (enfant & ayant droits)
96 €

Non cheminots (enfant & adulte)
110 €

Montant Total Inscription = Cotisation + Licence

Possibilités de règlement

☞ Soit un chèque à l'ordre des Cheminots Roller d'Alsace

☞ Soit en espèces à remettre lors du premier cours

☞ Soit par virement : **IBAN : FR76 1027 8012 2800 0206 4470 184** **BIC CMCIF R2A**

Attention : Le règlement doit être joint au plus tard au 2^{ème} cours

Aucun paiement échelonné ne sera admis. Si le règlement fait défaut pas de participation au cours.

Renseignements concernant les inscriptions

lescheminotsroller@gmail.com ou 06.64.71.03.10

<https://www.cheminotroller.com/> (dossier inscription saison 2025-2026)

